



## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**  
de la Commune de **LABRUGUIERE (Tarn)**

**SEANCE DU 17 OCTOBRE 2007**

### **Rapport sur l'eau et l'assainissement**

**Rapporteur** : Monsieur Georges BESSON, Adjoint au Maire

**Conformément** à la loi n° 95-101 du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'Environnement et le décret d'application n° 95-635 du 06 Mai 1995,

Après examen les commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme et Affaires Générales », « Finances », et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » doivent **prendre acte** du rapport annuel précisant les conditions de financement, de facturation, de fonctionnement et d'évolution des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées,

Vu l'avis favorable des commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales », « Finances » et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » du 10 octobre 2007,

Le Conseil Municipal, **prend acte** du rapport présenté.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

**LABRUGUIERE, le 17 octobre 2007**

**Le Maire,  
Jean-Louis DELJARRY.**